

# FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

## DEMANDEUR

### ASSOCIATION :

Représentée par :

- Nom et prénom :

- Adresse :

- Téléphone :

Email :

Agissant en qualité de :

Président

Secrétaire

Trésorier

Autre

N° et date d'agrément :

## MANIFESTATION

### Type de manifestation (loto, fête, vide grenier...) :

Nom et adresse exacte du lieu de la manifestation :

Date de la manifestation : du

au

### Sollicite l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire du 3ème groupe

(Boissons alcoolisées suivantes : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, vins doux naturels, crèmes de cassis, vins de liqueur, apéritifs à base de vin, liqueurs de fraises, framboise, cassis, cerise ne tirant pas plus de 18° d'alcool pur).

Le de h à h

Le de h à h

Le de h à h

Le de h à h

À Le

### Signature du demandeur (obligatoire)

Accord du service Associations

Le nombre d'autorisations de buvettes est limité à 5 par an et par association (10 pour les associations sportives).

**Formulaire à communiquer à la Police Municipale au plus tard 30 jours avant la date de la manifestation.**